



Partage d une publication sur facebook et plainte contre x

Par **Gath**, le **15/07/2020** à **11:38**

Bonjour, comme beaucoup de personnes horrifiées par le meurtre du chauffeur de bus mr Monguillot, une publication à été partagée montrant 2 photos de supposés agresseurs. 1 personne en photo porte plainte contre x pour diffamation calomnieuse n étant pas concerné par cette agression.

Que risque les personnes ayant partagé cette publication ? merci.bonne journée

Par **tomrif**, le **15/07/2020** à **16:12**

bonjour,

les personnes qui ont partagé la publication ont reproduit le message, l'ont adressé à un nouveau public. elles encourent la même peine que la personne qui a réalisé la première publication.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriJudi.do?idTexte=JURITEXT000026520319>
"Qu'en effet, en matière de presse, le fait de publication étant l'élément par lequel les infractions sont consommées, toute reproduction dans un écrit rendu public d'un texte déjà publié est elle-même constitutive d'infraction"